



## CONCOURS DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

La 6<sup>ème</sup> édition de Médiatiks Aix-Marseille 2018 - concours académique des médias scolaires et lycéens - est organisée par le CLEMI en partenariat avec Jets d'encre, Canopé, le rectorat d'Aix-Marseille et les partenaires médias.

Le concours est ouvert aux journaux et médias en ligne réalisés par les élèves dans le cadre scolaire au cours de l'année scolaire 2017-2018

**Nouveau** : le prix Médiatiks VUES DE CHEZ NOUS, concours de reportage de photographie documentaire. Il est ouvert à tous les établissements qu'ils réalisent déjà un média scolaire ou non. (Voir plus loin)

La remise des prix se fera le 12 avril 2018 en présence de M. le Recteur de l'académie.

**Dotation** : diplômes académiques et dotations des partenaires notamment du *Journal des enfants* et de Reporters sans frontières

### > Calendrier général du concours académique

- Décembre 2017 : ouverture des inscriptions.
- 24/03/2018 : date limite d'envoi des fiches d'inscription, des reportages photos (VUES DE CHEZ NOUS) et des journaux (le cachet de la poste faisant foi)
- Jury académique : du 26 mars au 3 avril 2018
- Remise des prix : le 12 avril 2018

### > Public du concours

Le concours est ouvert à tous les journaux imprimés sur papier ou aux médias en ligne, réalisés dans le courant de l'année scolaire 2017/2018, par des élèves, de la maternelle au lycée, inscrits dans des établissements publics et privés sous contrat relevant du Ministère de l'Education nationale et du Ministère de l'Agriculture et les établissements d'éducation spécialisés (voir catégories ci-dessous).

Les participants peuvent concourir dans une des 4 catégories

1. « Ecole » : école maternelle, élémentaire, primaire, REP, etc...
2. « Collège » : Collège, SEGPA, 3e DP, ECLAIR, etc...
3. « Lycée » : Lycée d'enseignement général, lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel, lycée agricole, CFA...
4. « Autres établissements » : EREA, IME, IMP, ULIS, classe d'hôpital ou d'établissement pénitentiaire, maison rurale...
5. « Médias en ligne » : webradio, webTV, sites, blogs

Et dans l'une dans une des deux sections :

A - Journaux imprimés

B - Médias numériques 'Site et blog, WebRadio, Web TV...

## > Participation à la catégorie « médias en ligne ».

Peuvent participer, les productions multimédias collectives sur le web, sites et blogs d'information sur toutes plateformes quel que soit leur type d'hébergement **dont le contenu est produit par les élèves.**

L'actualité au sens large (actualité extrascolaire, actualité de la classe ou de l'établissement, actualité locale, actualité nationale et internationale) doit figurer parmi les sujets traités dans ces productions.

Le contenu soumis au concours académique ou national doit être produit ou actualisé dans le courant de l'année scolaire 2017/2018.

**Sont exclus de cette catégorie :** les fichiers PDF accessibles en ligne, quel que soit le mode de consultation (ex : liseuse) qui relèvent de la catégorie des journaux « papier » ; s'ils veulent participer, ils doivent donc être imprimés au nombre d'exemplaires demandés (4) et adressés aux organisateurs du concours dans une catégorie « papier ». En cas de doute sur l'opportunité d'accepter une candidature dans cette catégorie, le jury académique est souverain et sans appel.

## > Modalités de participation

Lors de l'inscription au concours académique, les rédactions d'élèves et/ou leurs enseignants devront remplir obligatoirement :

- le bulletin d'inscription / fiche renseignements en ligne dûment rempli : <https://clemi.limequery.org/618002>

L'envoi de ce bulletin d'inscription vaut acceptation du présent règlement.

Et pour les journaux imprimés envoyer

- 4 exemplaires d'un des numéros du journal parus au cours de l'année 2017/2018,

Tous ces documents et les informations complémentaires sur le concours sont disponibles sur le site du CLEMI d'Aix-Marseille [http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10558711/fr/concours-mediatisks-2018](http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10558711/fr/concours-mediatisks-2018)

## > Critères de sélection du jury

### Journaux « imprimés » :

- qualités rédactionnelles : contenu, style, analyse / réflexion
- qualités visuelles : maquette et mise en page, création graphique, illustrations
- identité du journal : personnalité et originalité
- responsabilité : signature des articles, identification et respect des sources, crédits images, mentions obligatoires
- nature du projet : liberté d'expression des élèves, démarche d'élaboration, citoyenneté, prise en compte des lecteurs

**NB : les journaux reçus ne seront pas retournés et seront versés au dépôt pédagogique du CLEMI.**

### Médias en ligne :

- navigation et ligne éditoriale : existence et visibilité d'une ligne éditoriale, utilisation des fonctionnalités de classement et indexation des contenus.
- contenu : qualité des traitements, de l'analyse et de la réflexion, présentation et contextualisation des contenus multimédias, création et originalité, qualité visuelle, implication personnelle, expression d'opinions, illustration, multimédia, fréquence de la production.
- interactivité et communication : prise en compte des commentaires, ouverture sur le web, présentation de l'équipe de rédaction et du projet, possibilité de contacter la rédaction.
- responsabilisation et citoyenneté : signature des publications, présence des mentions légales, crédits photographiques, caractère collectif du projet, implication et responsabilisation des élèves, liberté d'expression.

## En bonus

Pour aider le jury à départager les productions, vous êtes invités à préparer tout au long de l'année un « **making of** » en prenant des notes, des photos, voire des petites vidéos de la fabrication du média. Parlez de vos difficultés et de la façon dont vous vous en êtes tirés, des moments délicats ou joyeux, des échecs et des victoires...

### > Une « fiche conseils » pour chaque média participant:

Publication « papier » ou site ou média en ligne, primés ou non, chaque rédaction participante se verra retourner, réalisée par le jury, une fiche conçue pour apporter des conseils et des pistes de réflexion. Cette fiche sera envoyée par courrier électronique à l'adresse « contact » notifiée dans la fiche d'inscription (merci d'indiquer une adresse valide pour toute la durée du concours, il est impossible de faire une recherche pour contacter les équipes dont l'adresse serait en erreur).

### > Composition du jury :

Le jury est composé de représentants des partenaires, journalistes, administrateurs, associations, de représentants du CLEMI, du rectorat, de la vie lycéenne...

Les décisions du jury sont sans appel.

### > La phase nationale : Les Grands Prix Médiatiks

Le Jury académique envoie une sélection composée d'un maximum de

- 4 journaux imprimés (écoles, collèges, lycées, « autres établissements »)
- et de 4 médias numériques, tous supports confondus, site et blog, webRadio, webTV... (écoles, collèges, lycées, « autres établissements »)

**qui seront soumis au jury national qui décernera 4 Grands Prix Médiatiks** journaux imprimés (écoles, collèges, lycées, « autres établissements ») et 4 Grands Prix Médiatiks médias numériques, tous supports confondus, site et blog, webRadio, webTV... (écoles, collèges, lycées, « autres établissements »)

### > Calendrier général du concours national

- 2 mai 2018 : date limite d'envoi des sélections académiques au jury national
- Jury national : 16 mai 2018
- Remise des prix nationale : 5 juin 2018

### Les journaux sont à adresser en 4 exemplaires avant le 24/03/2018 à :

CLEMI Aix-Marseille  
Rectorat  
Bât F - Bureau 1.4  
Place Lucien Paye  
13621 Aix en Provence cedex 1

## Nouveau : le prix Médiatiks VUES DE CHEZ NOUS en partenariat avec Images singulières et Mediapart

Le prix Médiatiks VUES DE CHEZ NOUS, est intégré à Médiatiks Nancy-Metz 2018 concours académique de médias scolaires et lycéens

Il est organisé par le CLEMI en partenariat avec Images singulières et Mediapart

**Objet :**

Il s'agit pour les équipes participantes de produire un reportage de photographie documentaire composé d'un maximum de 15 photos légendées sur le sujet de leur choix.

### **Inscriptions :**

Ce prix est ouvert à tous les établissements, qu'ils réalisent déjà un média scolaire ou non. Il peut y avoir plusieurs contributions par établissement.

Les inscriptions se font dans le cadre du concours Médiatiks Aix-Marseille 2018 sur le formulaire suivant : [lien](#)

Les participants s'inscrivent dans une des 4 catégories : écoles, collèges, lycées, autre établissements.

### **Présentation :**

Pour l'envoi de votre reportage photographique sous forme de portfolio, merci de suivre les consignes suivantes :  
Il est conseillé de ne pas dépasser les 5 Mo pour la taille de votre fichier. Exceptionnellement, seront acceptés les fichiers jusqu'à 10 Mo.

Pour la présentation :

- Écrire avec la police Arial
- Taille 12
- Photos : JPEG (conserver vos photos sous ce format, elle vous seront demandées si votre reportage est primé par le jury)
- Poids du fichier : 5 Mo (max 10 Mo)
- Intitulé du fichier : VUESDECHEZNOUS\_TITREDUREPORTAGE

Chaque fichier doit être **envoyé au plus tard le 24/03/2018** au format PDF mis en page selon le modèle fourni, aux **deux adresses suivantes** : [vuesdecheznous@orange.fr](mailto:vuesdecheznous@orange.fr) et l'adresse du concours Médiatiks de votre académie.

Il sera ensuite mis en ligne sur le site LA FRANCE VUE D'ICI dans l'onglet « Pédagogie ».

L'ensemble des contributions seront publiées.

### **> Conseils :**

Deux fiches pédagogiques seront mises à la disposition des équipes participantes.

- Grille d'analyse de l'image : <http://www.lafrancevuedici.fr/doc/analyse-image.pdf>
- Réaliser un reportage photographique : <http://www.lafrancevuedici.fr/doc/fiche-peda.pdf>

### **> Une « fiche conseils » pour chaque reportage :**

Chaque équipe proposant un reportage participante se verra retourner, une fiche réalisée par le jury, une fiche conçue pour apporter des conseils et des pistes de réflexion. Cette fiche sera envoyée par courrier électronique à l'adresse « contact » notifiée dans la fiche d'inscription (merci d'indiquer une adresse valide pour toute la durée du concours, il est impossible de faire une recherche pour contacter les équipes dont l'adresse serait en erreur).

### **> Jury académique :**

Le jury académique attribuera 8 prix. Les décisions du jury sont sans appel.

### **> La phase nationale de VUES DE CHEZ NOUS**

Le Jury académique envoie une sélection composée au maximum de 2 reportages par catégories : écoles, collèges, lycées, « autres établissements »)

**qui seront soumis au jury national qui désignera 4 lauréats nationaux de VUES DE CHEZ NOUS, un par catégorie** écoles, collèges, lycées, « autres établissements »

Le jury national est composé de représentants de CÉTÀVOIR, du CLEMI et de Mediapart, ainsi que de personnalités.

**> Calendrier général du prix Médiatiks VUES DE CHEZ NOUS**

- 30 avril 2018 : date limite d'envoi des sélections académiques au jury national
- Jury national : avant le 2 mai 2018
- Remise des prix nationale : 5 juin 2018

**Les inscriptions se font en ligne avant le 24/03/2018**

sur le site du CLEMI Aix-Marseille [http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10558711/fr/concours-mediatiks-2018](http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10558711/fr/concours-mediatiks-2018)

**Toutes les informations et documents** sont en ligne sur le site du CLEMI Aix-Marseille :

[http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10558711/fr/concours-mediatiks-2018](http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10558711/fr/concours-mediatiks-2018)

**Pour tout contact** ou demande d'information complémentaire : [clemi@ac-aix-marseille.fr](mailto:clemi@ac-aix-marseille.fr)

ou par téléphone au 06 07 11 83 21